



FORMATION DIPLOME D'INSTRUCTEUR FEDERAL

Fiche de candidature

Photographie
à coller

ÉCOLE RÉGIONALE DE FORMATION

Comité Départemental de : **Seine-Maritime**

Responsable de la formation DIF : **Jean-Guy Tournafond**

Date(s) de la formation : **13 et 14 Avril 2024**

Lieu de la formation : Sera défini en fonction du nombre d'inscrits.

Date limite de dépôt des dossiers : 08.04.2024

État Civil

Nom : Nom d'usage:

Sexe : M F

Prénom :

Date de naissance : / / Pays de naissance :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail :@

Situation

Numéro de licence : Numéro d'affiliation du club :

Discipline : Grade :

Responsabilités associatives et/ou Fédérale :

.....

Mode de règlement

Coût de la formation : 250 € (150 € pour les titulaires du DAF)

Numéro de chèque : Banque :

Nom de l'émetteur du chèque :

Montant espèces : Référence reçu :



Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
- L'historique licences (*Votre club peut vous le télécharger*)
- 1 copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent **en cours de validité**

Demande d'admission

Je soussigné(e) :certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Fait à : , le : Signature :

Le dossier de candidature dûment complété doit être obligatoirement accompagné de toutes les pièces demandées.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

**Comité Départemental de Karaté de la Seine-Maritime
B.P 104
76122 Le Grand-Quevilly Cedex**